

EARL Brondelle

06/05/24 21:43

Enquête publique - DESSERTTE DE LUÇON - À l'attention du commissaire enquêteur

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

Le gâchis du siècle

À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je me présente, Monsieur MORIN Louis-Marie, ancien agriculteur et retraité depuis deux ans, propriétaire de terres agricoles à Sainte Gemme la Plaine.

Je vis actuellement dans une commune paisible qui est en projet d'une deux fois deux voies appelée « desserte de Luçon » et qui n'aboutit même pas à Luçon !

Les vacanciers vont être très contents d'emprunter cette nouvelle deux fois deux voies, mais quelle ne va pas être leur surprise lorsqu'ils vont traverser le pont de la voie ferrée : plus de deux fois deux voies ! Plus qu'une voie et de gros bouchons qui vont provoquer d'énormes ralentissements. Le monde est fou !

Je suis également très surpris par le dépôt de ce projet. Nous propriétaires, n'avons encore pas été contactés par les services routiers du département pour voir quels impacts vont subir nos fermiers exploitants.

J'ai transmis il y a deux ans mon exploitation à mon neveu. Aujourd'hui, le projet le menace sur trente hectares. Les terrains seront coupés en travers, laissant des pointes de chaque côté. Ce sont en plus des terres irrigables.

Les accès aux parcelles et aux sièges d'exploitation n'ont même pas été pris en compte. Quel avenir pour ce jeune qui vient de reprendre mon exploitation ?

Vous allez me dire : « Mais la commune a déjà anticipé en créant une réserve foncière au *Mureau* », mais le département s'en empare à notre insu pour avoir des matériaux (remblais) pour la création des ponts et remonter le niveau de la route d'une dizaine de mètres à certains endroits.

Comment les exploitants vont retrouver ces terres pour les cultiver ?

Ont-ils pensé à la perte économique engendrée par ce projet déraisonnable ?

Qu'a fait le département pour canaliser le passage de certains camions et voitures pour les obliger à continuer leurs trajets sur l'autoroute ? À quoi servent les autoroutes ?

Dans certains départements, les camions sont obligés de prendre l'autoroute pour ne pas traverser les communes à tout va ?

Pendant la période d'enquête publique, des travaux de marquage au sol ont eu lieu sur la RD 137, au beau milieu du bourg. Vous ne me ferez pas croire que cela n'a pas été pensé pour appuyer votre projet.

Je suis né à Sainte Gemme la Plaine et j'y ai toujours vécu. Nous avons vu la commune évoluer mais je pense que si ce projet se réalise, Sainte Gemme n'aura plus d'intérêt. Les commerces fermeront les uns après les autres et ne verront pas de repreneurs. Quel plaisir auront nous à vivre dans cette commune, morte !

Vous l'aurez compris, je suis CONTRE ce projet insensé. L'argent du contribuable serait plus bénéfique ailleurs.

Je vous prie, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de bien vouloir prendre en considération mes remarques, et vous assure de mes sentiments les meilleurs.

Louis-Marie MORIN